



BILAN 2024 ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL

**GROUPE ADDAP13
PÔLE PAUVRETÉ
ET INCLUSION SOCIALE**

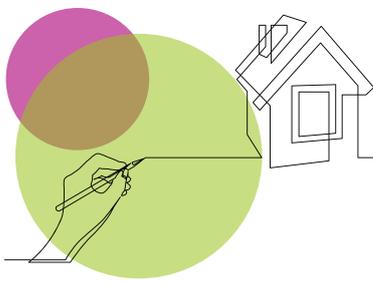


Groupe addap13
Coopération et territoire

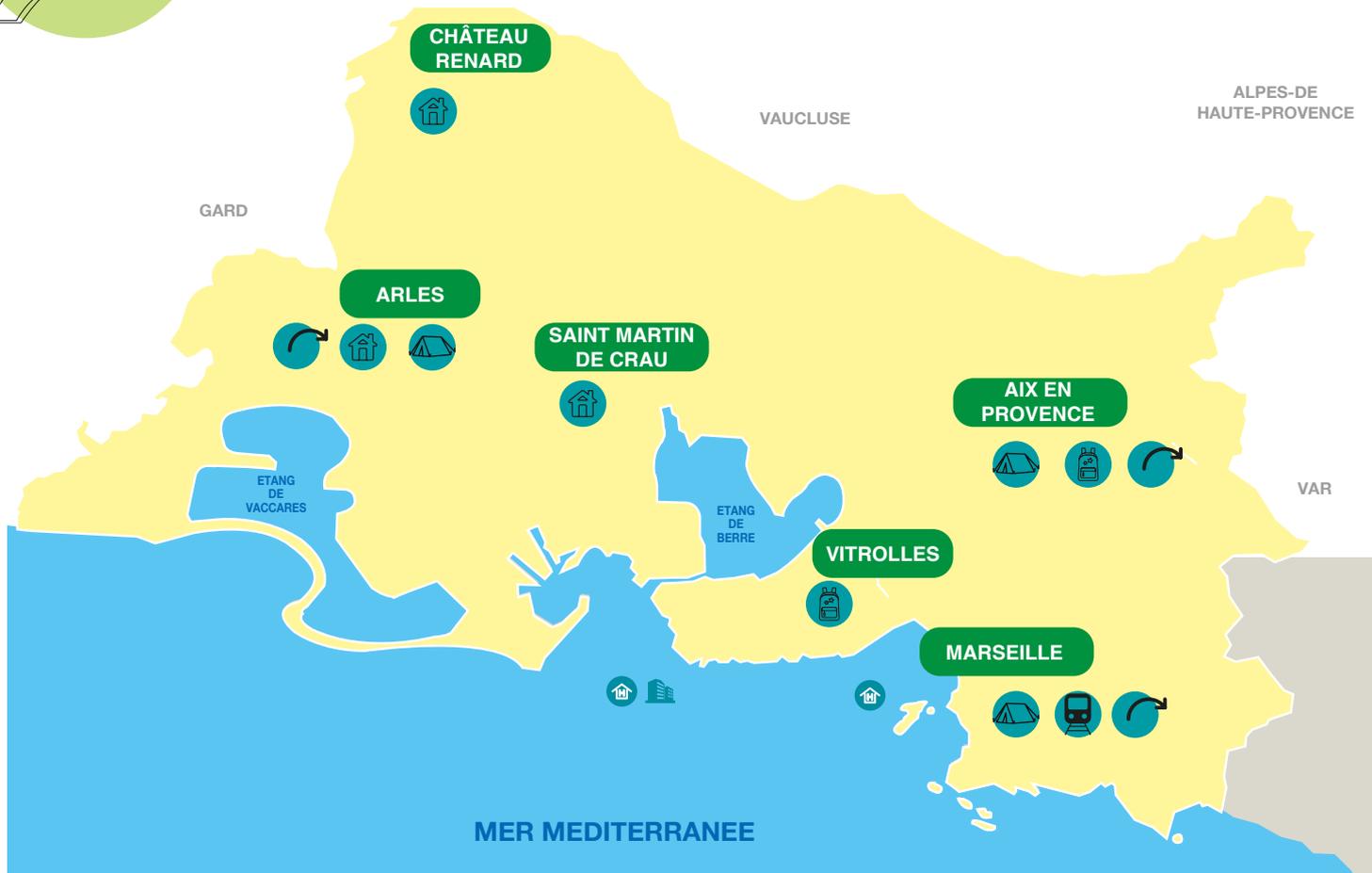


SOMMAIRE

CARTOGRAPHIES	P3
ELÉMENTS DE CONTEXTE	P4
LES MARAUDES	P6
Les missions	P7
Les modalités	P7
Les publics et les problématiques	P8
L'activité	P9
Le partenariat	P16
Les perspectives 2025	P18
L'APPUI SOCIAL AUX ÉVACUATIONS	P19
La mission	P20
Les coopérations internes au Groupe addap13	P20
Le partenariat	P20
Les publics	P20
Les évacuations réalisées	P20
Les perspectives 2025	P22
LE SERVICE LOGEMENT	P23
La mission	P24
Les publics	P24
L'activité 2024	P24
Les perspectives 2025	P24
ANNEXES	P25



CARTOGRAPHIE



- Logement ALT 
- Maraudes Habitat Précaire 
- Maraudes St. Charles 
- Médiation Scolaire 
- Evacuation 

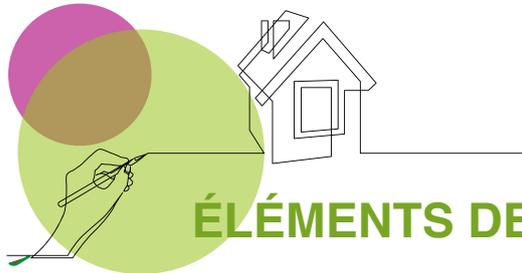
MARAUDES HABITAT PRÉCAIRE	
Aix	2 ETP travailleuses sociales dont 1 détaché par la prévention spécialisée 2 ETP médiatrices scolaires 1 ETP IDE
Marseille	2 ETP travailleuses sociales dont 1 détaché par la prévention spécialisée 2 ETP médiatrices scolaires 1 ETP IDE
Arles	2 ETP travailleuses sociales dont 1 mise à disposition par la prévention spécialisée 2 ETP médiatrices scolaires 1 ETP IDE

MARAUDES ST CHARLES	
Marseille	1 ETP coordinateur 1 ETP IDE 4 ETP Travailleurs sociaux

SERVICE LOGEMENT	
Pays d'Arles	0,25 ETP travailleur social

APPUI SOCIAL AUX ÉVACUATIONS

Les équipes qui mettent en œuvre cette mission, sont constituées sur la base du volontariat de l'ensemble des salariés du Groupe addap13. Le nombre varie en fonction des territoires, du nombre de personnes concernées et du type d'évacuation.



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE 2024

Le Pôle pauvreté et inclusion sociale exerce 3 missions :

- ▣ **Les maraudes mixtes** sont scindées en deux missions :
 - Une équipe Maraude Saint Charles, intervenant en gare Saint Charles et alentours ;
 - Deux équipes Habitat précaire, intervenant dans les squats et bidonvilles auprès de familles issues de la communauté européenne, à Aix et Marseille.
- ▣ **Le service logement**, qui gère trois appartements en ALT en pays d'Arles.
- ▣ **Une mission d'appui social aux évacuations** qui permet un accueil humain et digne lors d'opérations d'évacuations ou d'expulsions.

Les maraudes constituent la plus grande partie de l'activité avec **1 100 personnes** (enfants, jeunes et parents) accompagnées tout au long de cette année.

Notre pratique s'articule notamment autour de trois points de vigilance :

- ▣ Une réponse aux besoins premiers et un travail pour **l'accès aux droits**, premier pas vers une reconnaissance civique des personnes (domiciliation, AME) préalable à l'insertion sociale et professionnelle.
- ▣ La **bienveillance des enfants et des jeunes**, avec un accompagnement autour de la parentalité mais aussi une mise à l'abri et une protection des jeunes vivant dans la rue.
- ▣ La **santé**, sous toutes ses formes, avec d'importants retards de soins chez les personnes vivant en rue ou en habitat précaire.

Un accompagnement socioéducatif se met en œuvre et permet d'aller, pour certains, de la rue au logement, en passant par l'accès aux soins, aux droits, un suivi de la santé et de l'insertion professionnelle.

Les équipes sont reconnues et interpellées régulièrement par les partenaires ; le savoir-faire pour aborder les publics, pour créer un lien de confiance, pour activer les différentes ressources présentes sur le territoire permet de faire entendre les problématiques des publics accompagnés.

En 2024 :

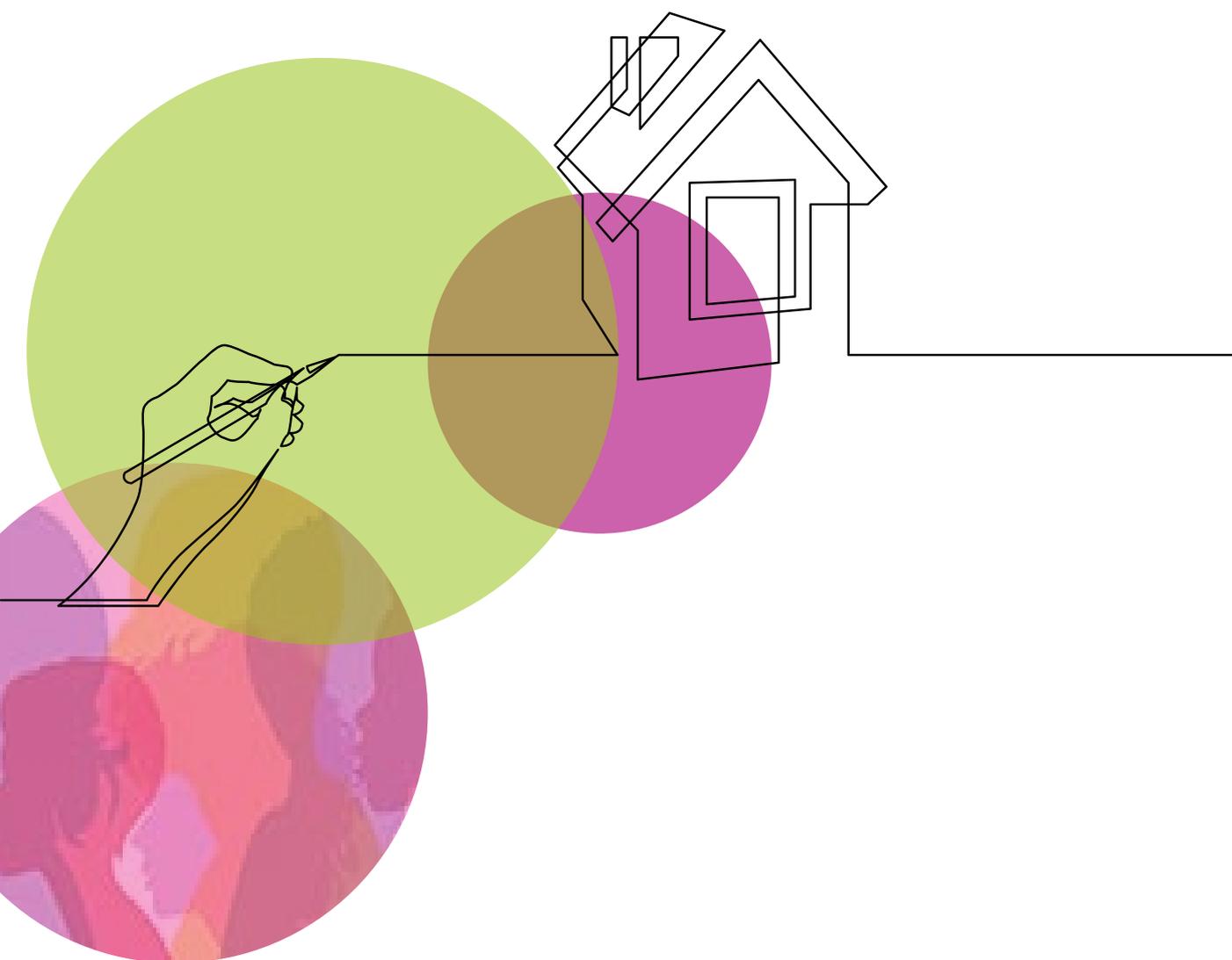
Nous avons relevé des points de difficultés :

- ▣ Des bidonvilles en mouvement, entre expulsions et incendies, provoquant des déplacements de lieu de vie.
- ▣ Un travail quotidien particulièrement marqué par la saturation du 115, compliquant les démarches à l'accès à l'hébergement, pour tous les publics (familles et jeunes).
- ▣ L'arrêt du projet **Village d'insertion** avec un impact sur les publics qui étaient en attente.
- ▣ Des retours en squat par des familles qui étaient en appartement et ont rencontré des difficultés (gestion du budget, discriminations...) qui ne leur ont pas permis de le conserver.

Mais aussi des avancées et points positifs :

- ▣ **Des ateliers collectifs** hebdomadaires (en santé – PMI et dentaire, culturels avec Culture du Cœur, les P'tits débrouillards et Terre Ludique), qui ont suscité une forte adhésion.
- ▣ Plus d'une vingtaine de **sorties culturelles et un séjour** avec enfants et adolescents vivant en bidonville. Ces activités permettent aux enfants et aux jeunes de sortir d'un quotidien difficile, de vivre des expériences nouvelles, de se découvrir, d'élargir leurs horizons.
- ▣ Six **entrées en appartement** par des familles vivant en bidonville, à Marseille et Aix-en-Provence.
- ▣ Un travail sur les conduites prostitutionnelles avec un maillage au niveau national qui permet une mise en sécurité des jeunes qui le demandent.

- Une prise en compte de **la santé avec** l'arrivée d'infirmières sur l'ensemble des équipes, amenant une approche complémentaire à celle des travailleurs sociaux.
- De **nouveaux locaux** pour les Maraudes habitat précaire, puis un emménagement sur un même site pour l'ensemble des maraudes.





LES MARAUDES



Chacune des deux équipes a des missions plus spécifiques avec des financements dédiés. Néanmoins, depuis 2019, grâce à une contractualisation Etat-Département, les Maraudes mixtes interviennent au titre de la protection de l'enfance auprès des mineurs et jeunes majeurs et familles à la rue- et/ou en squat et bidonvilles. Ceci s'ajoute à la mission inscrite dans le cadre de l'instruction gouvernementale sur la résorption des bidonvilles de 2018.

ALLER VERS EN GARE

Les maraudes en gare interviennent auprès des jeunes de 11 à 25 ans, occupant le territoire de la Gare Saint Charles et ses alentours. Gare et connexion finance également la mission afin qu'une présence et une prise en charge des jeunes en errance en gare puissent se réaliser, en lien avec l'ensemble des acteurs du site. Enfin l'Etat nous soutient pour une action de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, ce qui permet de nous engager dans le repérage et l'accompagnement des mineurs et jeunes majeurs en risque ou victimes de prostitution.

L'équipe, composée de cinq travailleurs sociaux (dont un coordinateur) et d'une infirmière, **se rend à la gare** quotidiennement, sur des périodes différentes de la journée, en fonction également de la saisonnalité qui conditionne les habitudes de vie des jeunes en errance.

En parallèle des présences quotidiennes sur la gare et alentours, un **accueil dans des locaux** (quai de Rive Neuve) est proposé. Ainsi, les jeunes peuvent se restaurer un peu, se doucher, se changer, recharger leur téléphone et être accompagnés dans l'ensemble des démarches nécessaires à leur insertion.

MARAUDES HABITAT PRÉCAIRE

Les maraudes habitat précaire auprès de familles vivant en squat et bidonville, issues de la communauté européenne, fonctionnent depuis 2019, faisant suite à une première mission menée entre 2011 et 2014. Cette mission est inscrite dans le Plan de Cohésion sociale. Cet axe de travail s'inscrit dans une dynamique partenariale pilotée par l'Etat (DDETS).

L'occupation des terrains varie selon la saisonnalité car les fêtes ou les vacances d'été sont souvent l'occasion pour les familles de retourner dans leurs pays d'origine ; les travaux saisonniers (agriculture) peuvent également les amener à quitter temporairement la région.

- **Une équipe pluridisciplinaire** (est composée de quatre travailleurs sociaux, deux infirmiers et un chef de service). L'équipe **se rend quotidiennement sur une quinzaine de sites** (squats, bidonvilles et hôtels) et maintient un lien avec les publics, ainsi qu'une veille sur l'état et l'ambiance des lieux. Depuis 2022, nous avons un agrément de l'Agence régionale de santé, au titre d'**Equipe mobile santé précarité**.
- **L'équipe d'Aix-en-Provence** est composée de deux éducatrices spécialisées et une infirmière. L'Etat finance pour l'équipe une mission de **médiation scolaire**, menée par deux personnels de l'équipe (un travailleur social et une médiatrice-pair).
- Pour **le pays d'Arles**, un travailleur social (0,5 ETP) est en veille sur les squats et bidonvilles.

LES MODALITÉS

Pour mener ces missions, les équipes des maraudes s'inscrivent dans un **accompagnement socioéducatif global** mené à la fois dans le cadre de suivis individuels et d'actions collectives, en lien avec un réseau de partenaires.

Le parcours est long parce que sortir de la rue n'est pas simple (réseau social, habitudes de vie) mais aussi parce que les dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion sont saturés, tout comme l'accès au logement est compliqué.

Ce parcours commence par la création d'un lien, par **la présence sociale et la réponse aux besoins premiers**. Des distributions de vêtements adéquats et de couvertures peuvent être réalisées pendant les

périodes de grand froid.

La plupart du temps, les publics reviennent vers les équipes qui font **référence** et **repère** pour eux.

Les équipes de Maraudes travaillent aussi en lien avec les autres missions portées par le Groupe addap13 :

■ **Aix en Provence** : un lien de travail en transversalité est en place avec les équipes de prévention spécialisée. Ce qui permet de mener des actions éducatives communes et de constituer des groupes accompagnés par des membres de ces équipes.

■ **Marseille** : la maraude Saint Charles est en lien pour des accompagnements individuels avec les équipes de prévention spécialisée, car une partie des jeunes est connue par ces deux types d'équipe. La maraude est aussi sollicitée pour sa connaissance des dispositifs d'insertion et de logement spécifiques à ce public en grande rupture.

La poursuite du développement des coopérations internes avec les autres services et associations du Groupe addap13 est un des axes de travail pour 2025.

LES PUBLICS ET LES PROBLÉMATIQUES

Deux publics différents sont accompagnés par ces équipes, du fait de la réalité des territoires d'intervention.

LE PUBLIC DE LA GARE SAINT CHARLES ET SES ALENTOURS

L'équipe accompagne des personnes mineures et des jeunes majeurs qui tentent au quotidien de trouver des solutions pour subvenir à leurs besoins primaires (hébergement, nourriture, santé, etc.). Les personnes rencontrées et accompagnées cumulent de multiples problématiques les éloignant des dispositifs du droit commun : conduites à risque, fugue du domicile familial ou d'un placement, emprise de réseaux d'économie parallèle, addictions, conduites prostitutionnelles et/ou souffrance psychique.

- 60% sont en rupture familiale.
- 60% utilisent l'économie de la débrouille.
- 21% sont en situation prostitutionnelle.
- 78% ont des addictions à des substances illicites ou à l'alcool.
- 28% disent avoir des troubles physiques ou psychologiques attestés par un médecin.
- 80% ont subi des violences physiques ou psychiques durant les six mois précédant la rencontre.

Le manque de connaissance quant à l'accès aux droits est préalable et vecteur de marginalisation.

Les entretiens menés par l'équipe permettent de travailler sur les éléments déclaratifs. Cette année, 60% des personnes accompagnées sont en situation de rupture familiale et parmi elles près de 80% ont connu des violences. 78% d'entre elles consomment des substances psychoactives. Par ailleurs, 60% déclarent avoir recours à l'économie de la survie.

Le parcours de vie de ces jeunes les expose à une fragilité, une vulnérabilité, une instabilité (changer régulièrement de lieu de vie, de numéro de téléphone, etc.), une mobilité voire une hyper mobilité. Cela nécessite une adaptation continue de l'équipe à leurs temporalités, rendant plus longue la création d'un lien de confiance ; néanmoins, **la présence régulière en gare permet de faire repère pour ces jeunes**.

Cette année, l'équipe a rencontré **987 personnes**, soit lors des maraudes, soit à la suite d'une orientation par le bouche-à-oreille ou par les partenaires. Elle a **accompagné 395 personnes**, dont 66% d'hommes et 33% de femmes. 58% des personnes vivaient en rue, 20% en errance résidentielle, les 22% restants étant soit en squat, soit en hébergement d'urgence. 9,3% ont entre 18 et 25 ans, 2,5% plus de 25 ans, et 3,2% sont **mineurs**.

Les mineurs rencontrés sont le plus souvent en fugue, avec des comportements de mise en danger majeurs, nécessitant une attention **particulière et une mobilisation rapide** de l'équipe pour que le jeune soit mis à l'abri. L'équipe est sollicitée très régulièrement par rapport à ces mineurs en fugue, que ce soit par des acteurs marseillais ou d'autres villes (Toulouse, Lyon, Paris notamment cette année). En effet, 55% des jeunes rencontrés viennent du département des Bouches du Rhône, 35% d'un autre département (DOM-TOM inclus) et 10% de l'étranger. Nous avons recensé 25 départements différents et 10 pays étrangers (UE

et hors UE).

Les personnes de plus de 21 ans rencontrées dans ce cadre ont des difficultés à trouver un interlocuteur qui les accompagne. L'équipe fait appel à son réseau partenarial pour orienter au mieux ces personnes, qui cumulent souvent plusieurs problématiques, dans un contexte de saturation de nombreux dispositifs et de manque de solutions.

LE PUBLIC EN SQUAT ET BIDONVILLES

Les cumuls de problématiques sont importants pour ces publics vivant dans des conditions très précaires : allophones, situations d'illettrisme ou d'analphabétisme, ruptures de droits, situations de handicap, expulsions locatives, importants problèmes de santé, maternités précoces, ruptures scolaires, ressources économiques instables (issues de la mendicité, du chinage, du ferrailage...). Les familles sont souvent inscrites dans des cycles d'endettement élevés qui les mettent dans des situations d'emprise. Lorsqu'elles doivent payer pour un événement important (mariage, enterrement), elles empruntent auprès de particuliers et doivent rendre à des taux d'usure importants ; ces dettes ne sont pas prises en compte lorsqu'elles entrent en appartement, mais elles les conduisent parfois à une situation de rupture de logement car elles ne pouvaient plus faire face.

En 2024 :

- A **Aix-en-Provence**, 186 personnes ont été accompagnées, soit 45 ménages.
- A **Marseille**, 310 personnes ont été accompagnées, dont 110 enfants, soit 113 ménages.
- A **Arles**, aucune famille n'occupe de manière illégale d'espace public, les bidonvilles se trouvant sur des terrains privés dont l'accès est difficile voire refusé par les habitants. L'éducateur reste cependant bien identifié et les familles savent faire appel à lui lorsqu'elles sont en difficulté. De plus, le maillage partenarial, notamment avec le CCAS et la MDS, est suffisamment fin pour que les familles aient une continuité dans l'accompagnement social.

Du fait des différents changements de lieu d'implantation des bidonvilles, l'équipe est intervenue sur de nouveaux sites, auprès de nouvelles familles. La plupart de ces populations ne maîtrisent pas le français et parlent principalement le bulgare, le romani et parfois le turc. Il s'agit d'un public n'ayant jamais bénéficié d'un accompagnement médicosocial depuis son arrivée en France, principalement par manque de connaissance des ressources mobilisables. Le plus souvent, ces personnes n'ont aucun droit ouvert (santé, travail, logement) et ne sont pas domiciliées.

Par site, elles font la plupart du temps partie d'une même cellule familiale, avec des liens plus ou moins proches. On constate une présence importante de personnes en situation de handicap. Les femmes âgées ont souvent recours à la mendicité, alors que les hommes pratiquent plutôt le ferrailage ou les missions ponctuelles dans le BTP.

Les conditions de vie sur ces sites sont particulièrement insalubres : cabanes très précaires, différences de traitement selon les origines, déchets amoncelés, ce qui engendre des risques pour la santé et attire de nombreux nuisibles.

L'ACTIVITÉ

PRÉSENCE SOCIALE ET RÉPONSES AUX BESOINS PREMIERS

Aller vers les familles et les jeunes, nous déplacer et découvrir leur environnement pour mieux appréhender la situation, est une spécificité de notre mission. L'aller vers, à partir de la présence sociale, constitue la pratique première qui traverse les équipes : aller à la rencontre des publics sur leurs lieux de vie, alimenter notre connaissance de leur environnement et des difficultés auxquelles ils sont confrontés afin de construire un diagnostic de chaque site.

L'aller vers permet de tisser un lien de confiance avec les personnes et d'amorcer un accompagnement de qualité. L'*écoute bienveillante* indispensable pour créer ce lien de confiance est notamment mise en œuvre pendant ces temps de présence sociale et représente 20% des actes professionnels. Il s'agit de prendre le temps de rencontrer les familles, d'être repérés par ces dernières et de créer un climat de confiance. Sur certains bidonvilles ou squats, l'isolement des familles fait qu'elles ne connaissent pas le système social et n'ont aucun droit ouvert ; notre présence permet d'ouvrir ces possibles.

Les conditions de vie sont très dégradées sur les terrains :

- Présence de nuisibles (rats, sangliers) et parasites.
- Ramassages des poubelles irréguliers et parfois incomplets.
- Nombre insuffisant de containers... parfois aussi mal utilisés par une partie des familles.

Des distributions de vêtements et produits d'hygiène sont réalisées par les deux équipes, de manière non systématique et au cas par cas selon l'accompagnement en cours. En effet, ces distributions doivent s'inscrire dans le cadre d'un suivi, sinon elles peuvent être mises en place par des associations à dominante humanitaire.

Selon les terrains, les dynamiques sont très différentes et nécessitent une adaptation permanente de notre intervention. ; sur quelques sites nous avons très peu de suivis mais notre intervention est nécessaire en raison de la présence de nombreux enfants ; nous intervenons parfois pour donner suite à un signalement concernant une famille ou la dangerosité du site. En effet, nous sommes en lien avec la CRIP (dans le cas d'enfant qui fait la manche ou de famille avec enfant(s) à la rue) pour contribuer à l'évaluation de la situation et faire un retour à la CRIP. Dans le même mouvement, nous sommes amenés à saisir la CRIP dans certains cas, mais aussi la MDS de secteur. En 2024, nous avons formulé six informations préoccupantes auprès de la CRIP.

Nous sommes également amenés à faire des recensements sur certains de ces sites afin de mettre à jour la Plateforme résorption des bidonvilles. Cette mission est complexe car les familles s'interrogent sur la fonction des données recueillies. Nous restons donc vigilants à ce type de mission qui peut mettre en jeu une confiance lentement mise en place.

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL

L'accompagnement social nécessite une certaine temporalité : se rencontrer, poser la notion de projet, lever les freins que peuvent rencontrer les familles, tout cela prend du temps. Ce délai dans l'accompagnement est important puisqu'il permet de se fixer des étapes à court, moyen et long termes. Souvent nous entamons l'accompagnement par un repérage des besoins et une évaluation de la situation. Nous essayons, autant que possible, de rencontrer les familles hors du terrain, dans un bureau, lieu confidentiel et sécurisant. Cela permet aussi de faire les démarches administratives inhérentes à un accompagnement social, notamment pour l'ouverture de droits.

Les équipes, constituées de travailleurs sociaux, agissent dans différents aspects de la vie des personnes et des familles et les orientent auprès de partenaires spécialisés en fonction des problématiques. Cette orientation nécessite un suivi, les familles revenant en effet très souvent vers **ce travailleur social qui fait repère**.



LE PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL, EN VUE DE SORTIR DE LA RUE ET/OU DU BIDONVILLE



URGENCE SOCIALE

Dans le cadre de notre mission, l'accès à l'hébergement et au logement est un axe de travail souvent prioritaire. En effet, la mise à l'abri permet aux personnes de se poser et commencer à pouvoir imaginer de travailler sur une insertion sociale et professionnelle en ayant résolu la question de la satisfaction des besoins premiers.

Nous sollicitons alors le 115 (10% des actes professionnels réalisés) pour des demandes de mise à l'abri. Une fois que cette dernière est mise en place nous continuons le suivi social et sanitaire des familles.

Nous rencontrons des difficultés pour contacter le 115, et faisons remonter régulièrement les conditions de vie dégradées au sein de certains hôtels.

L'équipe intervenant en gare a noué un solide maillage partenarial avec les MECS et les structures d'hébergement d'urgence afin de faciliter le parcours des jeunes, en mettant en place des co-accompagnements qui évitent souvent les ruptures de parcours.

L'urgence sociale (11% des actes professionnels) passe aussi par une réponse aux besoins premiers : distribution de vêtements, accès à l'alimentation (NOGA, Restos du Cœur, Vendredi 13, Armée du Salut).

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES, UN OUTIL PRÉCIEUX POUR SORTIR DE LA RUE

L'équipe, afin de trouver des solutions face à la pénurie d'offre d'hébergement, a recours au fonds d'aide aux jeunes (FAJ) pour mettre à l'abri des jeunes (de 18 à 21 ans), en hôtel. Le FAJ permet aussi qu'ils accèdent à des tickets services pour l'alimentation. Lorsque l'accompagnement est plus avancé, ce dispositif permet de faciliter la mise en œuvre de démarches parfois coûteuses (code de la route, transport en commun, documents d'identité) et de soutenir le parcours d'insertion.

En 2024 :

- 88 FAJ subsistance.
- 84 FAJ urgence précarité, soit environ 1 320 nuitées d'hôtel.
- 22 FAJ insertion.
- 3 FAJ pour l'aide aux transports.
- 1 FAJ permis de conduire.
- 1 FAJ documents d'identité.

L'ACCÈS AUX DROITS

L'accès aux droits est le premier acte posé avec les jeunes et les familles, afin de les faire sortir de l'invisibilité et d'amorcer un parcours d'insertion. Le public est souvent sans document d'identité, domiciliation, compte bancaire, sans droits ouverts auprès de la Sécurité sociale et la Caisse d'allocations familiales ; ceci représente 20% des actions réalisées. Ainsi, 157 actes sur la domiciliation ont eu lieu (entre 1^{ères} domiciliations et renouvellements), essentiellement à Marseille car à Aix-en-Provence, nous constatons moins d'arrivées de nouvelles familles. La domiciliation, tout comme la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence, a été problématique, certaines structures ayant dû interrompre le service (surcharge de travail), ou, comme au CCAS, les temps d'attente pour obtenir une domiciliation sont de l'ordre de deux mois.

Ces premiers pas dans l'insertion vont permettre ensuite l'inscription à France Travail ou en Mission locale notamment et l'inscription sur le SI SIAO pour une demande d'hébergement ou de logement.

L'ouverture des droits concerne aussi très souvent la couverture santé, indispensable. La PASS, notamment la PASS de Ville, a particulièrement facilité l'ouverture des droits à l'AME. Une centaine d'ouvertures de droit à l'Aide médicale d'Etat ou Complémentaire santé solidaire a eu lieu cette année pour les publics vivant en bidonville.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

La santé représente, pour l'équipe Aller vers en gare, 14% des actes professionnels, après l'écoute bienveillante, c'est un axe de travail et un besoin fort des publics rencontrés.

Une infirmière a rejoint l'équipe de la Maraude Saint Charles en fin d'année, notamment pour travailler sur la question prostitutionnelle. Dans les bidonvilles, c'est parfois la première demande lorsque la souffrance est trop importante. La présence d'infirmières dans l'équipe permet une approche pluridisciplinaire et des accompagnements complémentaires.

183 personnes vivant en bidonville (soit 48% des personnes accompagnées) ont été concernées par un accompagnement en matière de santé. Si 31% des actions concernent des ouvertures de droit, 19% ont été des orientations vers des spécialistes et 18% des orientations vers la PMI et la santé de la femme.

La problématique des grossesses précoces et grossesses à risque, même si elles ont été peu nombreuses (une dizaine de situations), sont très est très chronophage en terme d'accompagnement, pendant la grossesse puis après l'accouchement afin que la mère et l'enfant bénéficient d'un suivi par la PMI. La question de la santé des femmes reste un axe de travail important pour l'équipe (9% des accompagnements), avec l'objectif de travailler le plus en amont possible pour faire de la prévention (contraception, suivi de grossesses, soins gynécologiques...).

La mise en place de médecins traitants est une avancée importante depuis le début de la mission ; les familles y ont recours de manière de plus en plus autonome. Les centres de santé, bénéficiant de traduction par téléphone, sont également une ressource importante pour les publics.

Un accent a été mis particulièrement cette année sur les soins dentaires, notamment pour les enfants. Cette question est mise en lien avec celle de l'alimentation qui reste préoccupante. En revanche, les enfants étant sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire (brossage, consommation de sucre) par le dentiste, la prise en charge et l'adhésion aux soins est facilitée. Les accompagnements sont longs néanmoins les résultats sont probants. Par ailleurs, des ateliers collectifs ont été mis en place sur un site avec un dentiste bénévole.

Sur Aix-en-Provence (Arbois), la PMI se déplace tous les mois pour le suivi vaccinal des enfants. Cette présence facilite en outre la venue des familles à la PMI. Elle permet également de développer des actions collectives à visée préventive, avec les enfants et adolescents.

L'ACCÈS À L'EMPLOI

L'emploi ou la formation représente 10% des actes professionnels posés, une fois que les premiers freins sont levés (domiciliation, papiers d'identité).

L'accompagnement sur le volet emploi se caractérise par des inscriptions ou réinscriptions à France Travail (en ligne ou en agence) et à la Mission locale. Les actualisations sont effectuées avec les bénéficiaires dans nos bureaux ou en autonomie dans les agences. Des créations ou mises à jour de CV ont permis de faire des orientations vers des chantiers d'insertion, soit en collaboration avec France Travail soit via la plate-forme inclusion sur laquelle nous sommes prescripteurs. Nous avons aussi un partenariat important avec Sport dans la Ville qui est présent au sein de l'Espace inconditionnel pour les jeunes, et qui est un relais important en matière d'insertion vers l'emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans.

103 personnes vivant en bidonville ont été accompagnées sur ce volet en 2024, en plus des orientations effectuées directement auprès de partenaires spécifiquement financés sur cette question (Evolio).

Pour les rendez-vous physiques à France Travail, nous accompagnons les bénéficiaires qui le demandent et notamment ceux qui maîtrisent peu ou pas le français. Pour ces derniers, une orientation vers une formation en alphabétisation est réalisée, souvent le premier support sur lequel nous nous appuyons pour favoriser leur insertion professionnelle. Ces formations sont rémunérées, ce qui incite à les suivre. Au-delà de la formation, nous positionnons les personnes sur la plate-forme d'insertion afin qu'elles puissent être embauchées dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et autres structures d'insertion par l'activité économique. Les personnes qui maîtrisent un peu mieux le français signent également des contrats d'intérim dans les domaines du nettoyage et du bâtiment.



Pour faciliter l'accès à l'emploi, nous avons rencontré des partenaires dédiés (Actavista, Régie Service Nord, Régie service 13, Evolio, Fil Rouge, Inser'mode, INNHI...) afin de comprendre les attendus des recruteurs et les critères sur lesquels nos candidats peuvent être retenus. Ceci nous permet de procéder à des positionnements au plus près des attentes du partenaire et nous préparons les personnes aux entretiens d'embauche selon ces critères. A Aix en Provence, une formation CIPI proposée par Evolio et Eureka Rh - 6 semaines de remise à niveau FLE et de sensibilisation au métier d'agent en déchèterie - a mobilisé 11 adultes. Cette formation a permis, pour certains, d'ouvrir des droits, et quelques perspectives d'emploi en intérim et de formations professionnelles pour d'autres. Elle a eu aussi l'effet, controversé par ailleurs, d'avoir rémunéré 35 h par semaine des personnes en formation à un niveau de salaire de contrat intérimaire, niveau qu'elles ont du mal à retrouver par la suite car elles peuvent rarement être employables à temps plein.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

La question de la scolarité reste un enjeu important car c'est un vecteur d'insertion pour les générations à venir. Les freins à la scolarité viennent à la fois des conditions de vie, de la discrimination dont sont victimes les enfants, et des allers-retours que font les parents avec leur pays d'origine. Certains enfants, bulgares notamment, ne sont parfois jamais allés à l'école, y compris dans leur pays d'origine, ce qui rend leur intégration dans le système scolaire encore plus délicate.

Sur Marseille, nous travaillons en articulation avec l'association l'Ecole au présent, qui a pour mission de scolariser les enfants. Nous pouvons ensuite être amenés à suivre la scolarité dans le cadre de l'accompagnement global.

Une mission de médiation scolaire est spécifiquement financée à Aix-en-Provence pour les enfants vivant en bidonville. Réalisée depuis maintenant trois ans et demi, ses objectifs évoluent : si au départ il était question de scolariser le plus d'enfants possible, aujourd'hui il s'agit de fidéliser les enfants autour de la régularité et de la ponctualité scolaires, sensibiliser les parents au devoir de scolariser leurs enfants, les soutenir dans leurs difficultés, tout en assurant l'interface avec les établissements scolaires et leurs équipes pédagogiques.



Sur l'année scolaire 2023-2024, 68 mineurs ont bénéficié d'une action de médiation (3-18 ans) - 30 ménages concernés. L'intervention s'effectue, en complémentarité de l'accompagnement global de l'équipe d'éducatrices spécialisées, par une présence quotidienne sur les différents terrains et en lien avec les partenaires : établissements scolaires, MDS, SAO, PMI mais aussi Secours Catholique, Assoropa et REESAH. Après trois ans de fonctionnement, la mission est reconnue par les établissements scolaires qui savent faire appel aux médiatrices scolaires. Les parents se montrent également de plus en plus réceptifs à la démarche de scolarisation, notamment pour les enfants en maternelle. De plus, durant l'année écoulée, les médiatrices scolaires ont participé à des équipes éducatives au sein des établissements, notamment pour les enfants pour lesquels une orientation vers un dispositif Ulis était préconisée. Des bilans sont réalisés en fin d'année avec les instituteurs, pour chaque enfant. Un lien avec les collègues et les responsables de classes UP2A permet un suivi des enfants inscrits, qui ont souvent une présence perlée. Mais leur présence au sein du collège représente une avancée puisqu'il y a quelques années, aucun enfant n'intégrait le secondaire. Nous rencontrons encore de grandes difficultés à mobiliser de manière régulière les familles de collégiens inscrits dans un collège de la ville de Vitrolles très proche pour lequel le transport doit se faire en bus de ville ou en voiture privée, et de nombreuses situations d'absentéisme dues à des douleurs dentaires. Dans l'ensemble, le niveau scolaire reste bas.

Les ateliers ludo-éducatifs

Dans le prolongement de l'action de médiation scolaire, l'équipe a mis en place cette année un atelier ludo éducatif tous les mercredis matin en partenariat avec des bénévoles du Secours Catholique ainsi que des étudiants de l'association REESAH en master Action et droit humanitaire de la faculté de droit d'Aix en Provence. Ces temps permettent un lien privilégié avec les enfants, et notamment de les interroger sur leurs souhaits pour les sorties qui sont organisées tout au long de l'année.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

La question de l'accompagnement vers et dans le logement reste, avec les familles vivant en bidonville, un objectif de travail. Néanmoins, le chemin est long, et il doit être balisé par l'ensemble des actes décrits ci-dessus.

Pour les jeunes rencontrés en gare, l'accès au logement passerait par une entrée en centre d'hébergement d'urgence ou d'insertion, la plupart du temps, compte tenu de leurs problématiques et complexes.

L'accès au logement nécessite de faire des fiches SIAO, des DAHO ou DALO, des demandes de numéros uniques. Ces demandes sont réalisées pour environ 10% des familles, car toutes ne souhaitent pas ou ne sont pas prêtes à sortir du bidonville. De plus, il faudrait pour la plupart un accompagnement de type CHRS compte tenu de la fragilité (pour les jeunes) ou du manque de connaissance sur la gestion d'un logement.

Ainsi, la première marche dans l'accès au logement est souvent la mise à l'abri dans un hébergement d'urgence ou un hôtel. Le suivi de nos équipes est alors accompli car il est censé s'arrêter lorsque la personne ou la famille est prise en charge par une autre structure. Or, il se trouve que nous continuons souvent l'accompagnement, car notre connaissance des familles, des jeunes et de leurs problématiques complexes, permet d'éviter les ruptures de parcours.

Sur **Aix-en-Provence**, depuis le printemps 2023, un partenariat avec l'association la Chaumière permet un accompagnement renforcé des familles vers le logement (ASELL et ASELL renforcé) ; douze familles ont été orientées vers cette association pour un accompagnement vers le logement puis dans le logement ; mais cet accompagnement reste trop léger au regard des difficultés et des besoins rencontrés par les familles.

La question du logement reste véritablement problématique à la fois par sa difficulté d'accès mais aussi de maintien. Aucune mesure existante actuellement ne permet une prise en charge globale des problématiques multiples et complexes des familles.

LES INTERVENTIONS COLLECTIVES

LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Un travail sur la participation des habitants existe depuis quelques années maintenant sur **Aix-en-Provence**, avec la tenue de conseils d'habitants, tous les mois, sur les 3 terrains. Ces temps de rencontre permettent de travailler sur les problèmes rencontrés, sur les conflits de voisinage, sur le vivre ensemble. Sur l'Arbois, ce conseil d'habitants a abouti en 2024 à la création d'une association, ARA Baxtalo, composée de représentants des familles de l'Arbois. Cette association devient un interlocuteur à part entière des pouvoirs publics (présence à deux réunions en sous-préfecture et signature d'un accord avec le sous-préfet pour le devenir du terrain de l'Arbois).

Par ailleurs, nous faisons en sorte d'associer les habitants lorsqu'il s'agit de nettoyer les terrains. Un conseil des enfants a également été mis en place sur le terrain de l'Auberge, à l'occasion d'un petit jardin partagé mis en place avec eux.

Le travail sur la parole des enfants, au regard de leur contexte de vie, se réalise à travers différentes thématiques et outils (sorties, groupe de parole en lien avec le centre de planification...); il doit demeurer une priorité.

Avec les jeunes rencontrés en gare Saint Charles, les temps d'échange et leur participation se réalise au sein de l'Espace inconditionnel. Lieu pour se poser, il peut devenir un espace d'expression et de réflexion sur des projets collectifs. Ainsi, un projet de ciné-débat et de tournage d'un documentaire fictif devrait voir le jour l'année prochaine.

LA PRÉVENTION SANTÉ

■ Prévention dentaire

Dans la continuité du projet prévention dentaire de 2021 avec les étudiantes dentaires, qui n'a pas pu aboutir, nous avons initié un nouveau projet de prévention autour de la santé buccale des familles avec une chirurgienne-dentiste bénévole. Ce projet, co-construit avec les familles, a pour but de sensibiliser à une alimentation plus saine, au brossage des dents et à l'hygiène buccale des enfants. Il devrait aussi permettre, par la suite, de démarrer un parcours de soin dentaire. Ces actions permettent aux parents de créer un lien avec la professionnelle, de dépasser leurs craintes, et nous permet ainsi d'accompagner plus de familles dans un parcours de soin. Ces apprentissages sont essentiels pour instaurer des habitudes durables, même dans des contextes difficiles.

■ Santé de la femme

A Aix-en-Provence, l'équipe a poursuivi le travail initié au printemps 2021 en étroite collaboration avec la puéricultrice PMI et la Conseillère conjugale familiale du Centre de planification du Conseil départemental. L'objectif était de proposer aux femmes un espace dédié et sécurisant, afin de libérer la parole, ce qui s'est fait, avec des témoignages forts des participantes. Les ateliers mensuels mis en place ont permis une prise de conscience de l'importance d'un suivi gynécologique, une meilleure information sur les modes de contraception, la sexualité et le droit à disposer de son corps. On constate une nette progression des demandes de rendez-vous pour un suivi gynécologique en dehors des périodes de grossesse et une prise de conscience de l'importance d'un suivi régulier dès le début de la grossesse.

A Marseille, l'équipe a, cette année, continué les actions d'éducation et de prévention à la sexualité dans les bidonvilles et squats, avec la PMI du Nautile. Ces interventions sont essentielles pour améliorer la santé et le bien-être des femmes. En effet, elles permettent de répondre à des questionnements et besoins souvent négligés. Les femmes vivant dans des bidonvilles ou squats sont souvent confrontées à des barrières linguistiques, culturelles et économiques, qui freinent leur accès aux soins. Les ateliers pro-



posés par la PMI visent à combler ces écarts en amenant directement l'information et les services de santé aux femmes, au sein même de leur lieu de vie. Outre les bénéfices directs sur la santé physique, ces ateliers ont également un impact psychologique positif. En effet, en créant un espace sécurisé où les femmes peuvent discuter librement de leur sexualité, poser des questions et exprimer leurs préoccupations, ces ateliers aident à lever les tabous et les représentations. Enfin, à la suite de ces ateliers, la PMI consacre une matinée aux consultations, ce qui permet aux femmes de venir ensemble et de parler au médecin des sujets abordés lors des ateliers. Cette année, plus de 17 consultations à la PMI ont permis d'entamer des suivis de grossesse (dont six pour des mineures et cinq suite aux ateliers), une dizaine d'accès à la contraception et une dizaine de rendez-vous de suivi gynécologique.

CULTURE ET LOISIRS

Les ateliers menés en partenariat

A **Marseille**, notre équipe a un financement spécifique pour l'accès aux loisirs et à la culture des enfants vivant en bidonville. Nous avons réalisé 17 sorties culturelles ou sportives en 2024, qui ont concerné 66 enfants et une douzaine de parents. Nous avons mené un projet théâtral en partenariat avec la compagnie le Facteur indépendant et le Centre social de l'Estaque, encourageant la mixité entre les enfants du bidonville de La Parette et de Saint Charles et ceux fréquentant le Centre social. Les ateliers, qui se sont déroulés pendant une semaine (vacances de printemps), ont abouti à une présentation publique au Centre social. Sur les bases positives générées par cette initiative, nous avons proposé des ateliers d'initiation au théâtre à la Parette, depuis juillet. Des ateliers ont donc repris, tous les 15 jours, avec une dizaine d'enfants et Marine DANAUX qui a un projet de court métrage. Les ateliers éducatifs de l'association Les P'tits Débrouillards, avec Culture du Cœur, que nous avons co-encadrés dans le squat de Susini ont eu lieu toutes les semaines. Ces ateliers d'activités manuelles et de cirque ont attiré une vingtaine d'enfants ; ils ont permis de faire du lien avec les enfants et les parents. Des moments d'animation encadrés par Terre Ludique, à la Parette puis à Saint Pierre, ont permis, tous les 15 jours en soirée, de proposer des ateliers ludiques aux enfants et aux parents.

Sorties culturelles et sportives

Ces actions donnent l'occasion aux enfants, une centaine cette année, de sortir du bidonville et de rencontrer d'autres enfants ; elles se déroulent parfois en coopération avec différents services du Groupe addap13 :

- Organisation d'un tournoi de foot, permettant à des enfants des différents squats et bidonvilles de se rencontrer ou participation à des tournois organisés par le service de prévention spécialisée d'Aix-en-Provence.
- Cinq sorties au parc (Borely, Lonchamp) et au musée (MuCEM, Muséum d'histoire naturelle).
- Deux sorties escalade partagées avec le service de prévention spécialisée d'Aix en Provence.
- Six sorties en piscine.
- Cinq journées à la base de plein air du Frioul (Groupe addap13).
- Un séjour de trois jours avec sept enfants d'Aix-en-Provence.

LE PARTENARIAT

Le réseau partenarial est indispensable au travail des équipes, tant sur le volet accompagnement social que sur le suivi en matière de santé. Il est nécessaire de s'appuyer sur des structures de droit commun qui favorisent l'inclusion des jeunes et des familles *accompagnées* et assurent leur accès au droit commun, en vue de travailler leur autonomie. Le service a construit un réseau partenarial solide.

UN MAILLAGE PARTENARIAL INSTITUTIONNEL INDISPENSABLE

La DDETS pilote la stratégie départementale de résorption des bidonvilles et de l'accueil d'hébergement et d'insertion (AHI). Nous participons régulièrement à l'ensemble des instances organisées pour coordonner

les interventions de chacun (veille sociale, commissions thématiques).

La commission sur les conditions de vie, pilotée par la DDETS, permet de faire le point entre partenaires de terrain sur les sites d'intervention afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, de repérer les besoins et d'échanger sur les interventions effectuées. Ainsi, l'installation d'un point d'eau, la question des déchets sauvages, les problèmes d'électricité, les risques émergents sont étudiés de manière concertée. Il s'agit de garder une veille sur les sites existants et d'être en alerte sur de nouveaux sites. Notre rôle est aussi de faire le lien avec les institutions de droit commun : MDS, CAF, France Travail, CCAS, CPAM, avec souvent des difficultés à établir des liens fluides.

DES INTERVENTIONS COMPLÉMENTAIRES DANS DIFFÉRENTS DOMAINES

Pour les publics vivant en bidonville, l'accompagnement global et l'accès aux droits se réalisent en collaboration avec de nombreux partenaires, avec des relations plus spécifiques avec Rencontre Tsiganes et l'AMPIL. L'Ecole au présent s'occupe de la scolarisation des enfants et nous sommes donc en lien lorsqu'il s'agit d'une demande de la famille. Une rencontre avec l'AMPIL a permis d'organiser la répartition des sites d'intervention sur le territoire de Marseille hors centre-ville ; en parallèle, nous avons pu intervenir ensemble pour apporter notre soutien sur un site qui présentait des difficultés pour le public, notamment des agressions physiques et où nous nous sommes relayés pour garder une veille sur la situation.

Au niveau des jeunes et de la gare Saint Charles, des maraudes ont lieu toutes les semaines avec le Bus 31-32, l'accueil de jour et l'Amicale du Nid. Ces maraudes partagées permettent de croiser nos regards et nos compétences sur les situations rencontrées. Le réseau de partenaires constitué par l'équipe est indispensable à la réalisation de la mission, il est un prolongement de l'équipe, sur l'ensemble des problématiques et domaines travaillés avec les jeunes (ouverture de droit, accès aux soins, insertion vers l'emploi, hébergement et logement...).



L'URGENCE SOCIALE

Nous sollicitons aussi des opérateurs de l'urgence sociale : 115, Sara Logisol, Samu social, Noga, Vendredi 13, les douches municipales, les accueils de jour, afin de répondre aux besoins premiers et essentiels des personnes à la rue : se mettre à l'abri, manger, se laver.

L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT

L'accès à l'hébergement (urgence et insertion) et au logement passe nécessairement par le SIAO. Nous travaillons donc en étroite collaboration avec ces équipes (Mission résorption des bidonvilles et commission jeune). Nous travaillons aussi avec les structures qui accueillent et hébergent le public : HAS, Soliha, la Roseraie, l'ARS, les différentes MECS et lieux d'hébergement d'urgence et d'insertion pour jeunes. Nous participons à l'ensemble des commissions de travail thématiques qui ont lieu, impulsées par le SIAO, et qui ont pour objectif d'échanger sur les situations, les propositions à formuler et sur toute la chaîne du dispositif allant de la rue au logement.

LA SANTÉ

Les premiers partenaires sont les PASS AP-HM et la Pass de Ville. Les infirmières du service ont par ailleurs développé tout un réseau de médecins libéraux, généralistes et spécialistes. Elles ont également pu avoir recours aux Lits halte soins santé (LHSS). Pour les problématiques plus spécifiques, nous sommes en lien étroit avec l'ADJ, Vendredi 13, le Bus 31/32, Nouvelle aube, l'Amicale du nid et Autres regards.

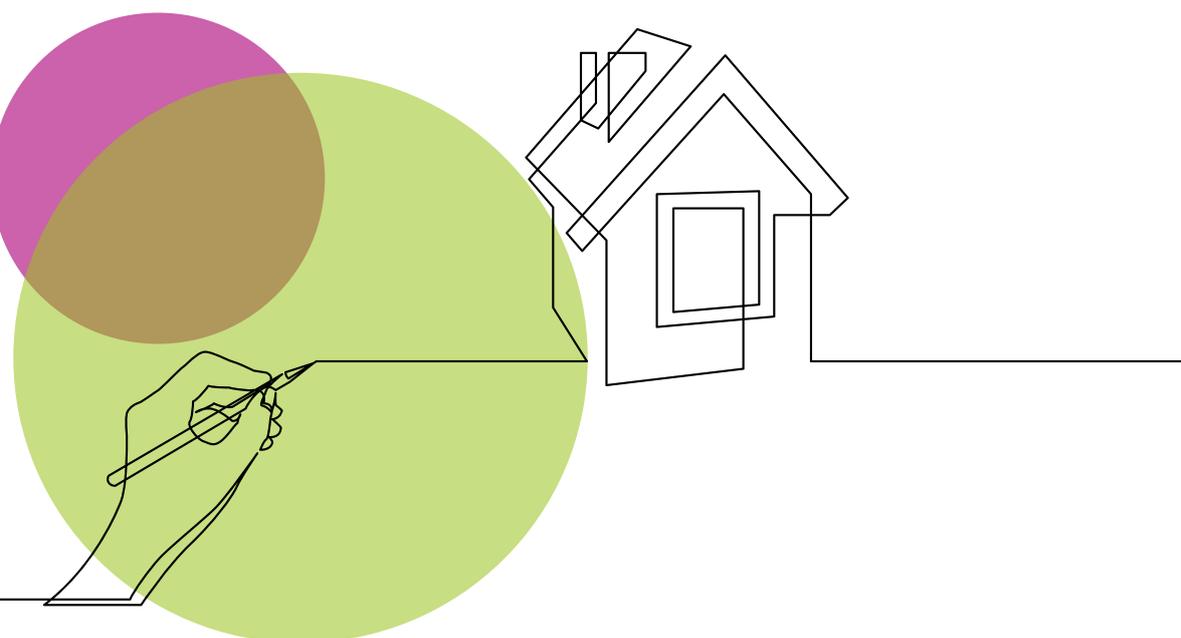
FORMATION ET EMPLOI

Ici notre réseau partenarial doit être travaillé. La Mission locale et Sport dans la ville sont très présents, notamment pour les accompagnements des jeunes rencontrés à la gare. Pour les familles vivant en bidonville, Evolio a été missionné en 2023 et 2024. Le lien avec France Travail et les équipes d'accompagnement global doit être retravaillé, car ce partenariat permet de construire des réponses adaptées aux besoins.

Les perspectives 2025

Au-delà de la poursuite de nos interventions, à la fois par la présence sociale, les accompagnements individuels et les actions collectives, ce bilan permet de souligner des besoins auxquels il nous semblerait pertinent de répondre, dans le prolongement de ces actions et sous réserve de financements disponibles :

- ◆ **Un travail autour de l'emploi**, afin de favoriser l'accès à l'emploi des personnes vivant en squat et bidonville, par le recrutement d'une personne qualifiée.
- ◆ Un travail, avec le dépôt d'une demande de **mesure d'Accompagnement vers et dans le logement (AVDL)**, sur l'accès et le maintien dans le logement. Cette mesure permet un accompagnement à la gestion du budget et sur l'ensemble des problématiques des familles.
- ◆ **L'ouverture d'un accueil de jour pour jeunes**, dans la mesure où ces derniers ne se reconnaissent pas dans le public plus âgé des accueils de jour.
- ◆ **Le développement d'actions collectives** : partenariat avec des clubs de sport, soutien scolaire en lien avec des bénévoles, podcasts réalisés par les jeunes, projet photo et poursuite du projet théâtre et de court métrage.
- ◆ Dans le cadre de la mission de médiation scolaire, nous souhaitons mener un **projet d'expression des enfants**.





**L'APPUI SOCIAL
AUX ÉVACUATIONS**



LA MISSION

Nous sommes missionnés par les services de l'Etat pour intervenir lors d'évacuations d'immeubles déclarés en péril ou lors d'expulsions de squats et bidonvilles. La mission prend sens dans la volonté du Groupe addap 13 de représenter, à l'égard des personnes évacuées ou expulsées, de l'humanité dans un moment très difficile pour elles, où elles perdent tout et ne savent pas toujours où elles vont aller. Les témoignages des personnes que nous accueillons en bas de leur immeuble ou de leur lieu d'habitation montrent qu'effectivement elles sont souvent soulagées de rencontrer des personnes qui les rassurent et les soutiennent.

Des réunions de préparation permettent, en amont de chaque évacuation, de calibrer les moyens humains et matériels nécessaires, de fixer les modalités d'intervention et la répartition des rôles. Cette préparation se tient avec l'ensemble des acteurs : les propriétaires des lieux concernés, la police, les services de la Préfecture en charge des expulsions, les agents de la DDETS et de la cohésion sociale, la Ville de Marseille, la Métropole, le Département (PMI) et les associations impliquées (Sara Logisol et Groupe addap 13). Le jour de l'évacuation, Sara Logisol recense les personnes présentes et contacte le 115 pour une orientation. En effet, le SIAO et le 115 prennent en charge en amont la recherche de places disponibles.

Nos équipes réalisent les accompagnements physiques des personnes, avec leurs bagages. Des gymnases peuvent ainsi être ouverts pour accueillir et héberger les personnes évacuées le temps de les positionner sur une structure d'hébergement. Notre présence sur ces gymnases permet d'être en lien avec les personnes, de les rassurer, de prendre en compte leurs demandes, leurs besoins. La présence de la Sécurité civile et du Samu social permet d'assurer une veille en santé, de proposer une collation et des kits hygiène.

LES COOPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE ADDAP13

Ce service fonctionne grâce à la mobilisation de volontaires salariés de l'ensemble du Groupe addap13. Chacun, avec son savoir-faire, intervient auprès du public, le rassure, échange et assure les accompagnements vers le lieu d'hébergement. Le savoir-faire dans l'aller-vers des salariés du Groupe constitue une plus-value indispensable à la bonne réalisation de cette mission.

LE PARTENARIAT

Cette mission ne peut avoir lieu sans articulation avec le Samu social et l'association Sara-Logisol. Cette dernière a en charge les orientations sur le 115.

Par ailleurs, l'équipe participe toutes les années à la *Nuit des solidarités* organisée à Marseille, durant laquelle nous sommes aux côtés des bénévoles.

LES PUBLICS CONCERNÉS

Le public dépend des lieux évacués : migrants, habitants évacués pour des raisons de périls imminents, occupants de bidonvilles... Il peut s'agir de familles, de personnes seules, vieillissantes... qui sont systématiquement prévenues de la date de l'expulsion ou évacuation et de la manière dont elle se déroulera. Il arrive donc régulièrement que les habitants ne soient plus sur les lieux lorsque l'expulsion a lieu.

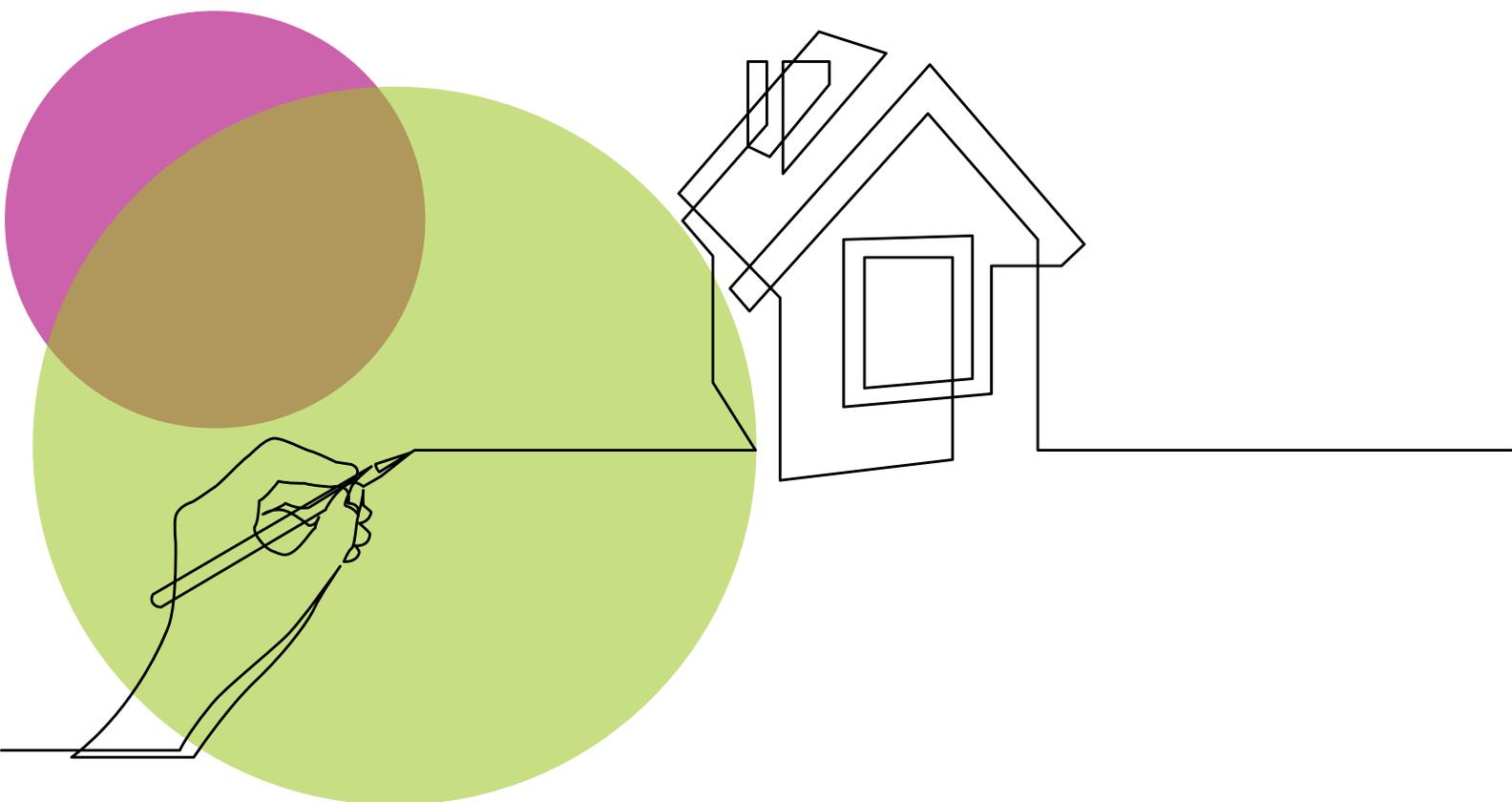
LES ÉVACUATIONS RÉALISÉES

En 2024, **12 évacuations** ont eu lieu, sur des sites de natures différentes mais avec les mêmes modalités opératoires et l'engagement des équipes.

Appui social lors des évacuations par les équipes de Maraude Habitat précaire	Appui social lors des évacuations par des Volontaires de l'ensemble du Groupe addap13.
<p>Incendie du squat/bidonville situé boulevard D. Casanova (13014), le 20 mai.</p> <p>Mise à l'abri en gymnase puis en hôtel.</p>	<p>9 juillet : stade des Carmes (13002) public de SDF, dont des usagers de drogues. Sept personnes présentes ont été mises à l'abri, les autres étaient parties avant l'évacuation.</p> <p>Sept volontaires du Groupe addap13</p>
<p>Evacuation d'un bâtiment en péril imminent, squatté par deux familles le 29 mai, boulevard Barral (13008).</p> <p>Deux ménages avec enfants ont été mis à l'abri, le suivi antérieur a été poursuivi.</p>	<p>11 juillet : appartements squattés aux Aygalades (13015) – 66 personnes concernées, dont 21 ont accepté la mise à l'abri.</p> <p>Cette évacuation a nécessité beaucoup de médiation, ambiance tendue.</p>
<p>Incendie dans un bidonville (13015) le 14 août, évacuation et mise à l'abri de 20 personnes, suivies par l'équipe des maraudes habitat précaire.</p>	<p>18 et 19 juillet : évacuation Eglise Saint Ferréol (13001), occupée par de jeunes migrants. Beaucoup d'échanges, refus de quitter les lieux ; la mise à l'abri aura finalement lieu le lendemain matin. 65 jeunes concernés.</p> <p>17 volontaires.</p>
<p>Evacuation du bidonville Pierre Dravet (13011), le 29 août, familles Roms. 25 personnes concernées et mises à l'abri.</p> <p>Neuf volontaires dont l'équipe des Maraudes.</p>	<p>14 août : hôtel de France (13002) : immeuble insalubre, 80 occupants préparés à l'évacuation, des personnes seules, souvent déboussolées.</p> <p>11 volontaires.</p>
<p>16 octobre : Eglise Saint Pierre (Pol Lapeyre, 13004) : familles Roms occupant la maison paroissiale, l'équipe des maraudes habitat précaire a mis en œuvre la mise à l'abri des familles.</p>	<p>20 août : évacuation de l'école Eugène Cas (13004), occupée par des hommes migrants – ambiance tendue.</p> <p>12 volontaires.</p>
<p>22 octobre : évacuation bd. Ferdinand de Lesseps (13003) de bâtiments commerciaux occupés par des familles Roms. Implication de l'équipe des maraudes habitat précaire, 40 personnes concernées et mises à l'abri en hôtel.</p>	<p>19 septembre : évacuation du kiosque de la Canebière (13001), occupé par de jeunes migrants – 20 jeunes.</p> <p>4 volontaires.</p>

LES PERSPECTIVES 2025

Cette mission est difficile émotionnellement, les équipes ressentent la violence de l'instant, l'inquiétude parfois transformée en agressivité des publics évacués. Les volontaires et/ou l'équipe de la Maraude habitat précaire doivent déployer une énergie importante pour contenir le groupe accueilli en gymnase et ensuite accompagner chaque personne sur le lieu d'hébergement. Cet accompagnement crée parfois de grandes déceptions, des inquiétudes, des refus de descendre du véhicule, et nécessite des savoir-faire et savoir-être spécifiques (patience, force de conviction, écoute) de la part des travailleurs sociaux. La mission devrait se poursuivre en 2025, en fonction des évacuations prévues par la Préfecture et d'évènements qui pourraient se déclencher (périls imminents, incendies).



The image features a hand on the left side, holding a pen and drawing a simple outline of a house with a chimney and a window. The drawing is set against a background of a grey grid with small brown dots. To the right of the grid, there are two large overlapping circles: a pink one on top and a yellow one on the bottom. The entire scene is set against a dark brown background with a wavy, blue, textured pattern. The text 'LE SERVICE LOGEMENT' is centered in the lower half of the image.

**LE SERVICE
LOGEMENT**



LA MISSION

Le service gère trois logements en ALT, dans le périmètre du service de prévention spécialisée du Pays d'Arles. Ces appartements (studios), loués auprès de particuliers ou de bailleurs sociaux, permettent l'hébergement et l'accompagnement de jeunes sur le savoir habiter, la gestion d'un logement et construire une sortie pérenne en autonomie ou parfois des retours en famille.

L'admission se réalise sur présentation de la situation du jeune et des objectifs à travailler à la responsable du service et au chef de service de prévention spécialisée lorsque la candidature est issue de son équipe.

Le document permet de présenter rapidement la situation du jeune, ses points de force et les points à travailler. Un temps de rencontre, lors de l'admission, permet de fixer, dans le cadre du contrat d'hébergement, des objectifs éducatifs avec le jeune. Des entretiens sont réalisés tous les trimestres avec les cadres. Des entretiens hebdomadaires permettent un accompagnement de proximité. Une évaluation de l'avancement du projet et des objectifs de travail est menée chaque semestre, en présence de la responsable du service, du chef de service, du travailleur social référent et du jeune.

LES PUBLICS

Il s'agit de jeunes orientés par les éducateurs de prévention spécialisée ou les partenaires locaux (CCAS, Mission locale). Ces jeunes sont en situation relativement stable et peuvent s'acquitter d'un résiduel de loyer. En 2024, sept jeunes ont été accueillis et hébergés, dont trois filles. Le temps de présence dans le logement a varié d'un à douze mois.

Ces jeunes ont besoin d'un accompagnement dans l'apprentissage de la gestion d'un logement et de son budget, ainsi que certains actes de la vie quotidienne. Ils sont suivis à la fois par l'éducateur de prévention spécialisé qui l'a orienté et par un travailleur social qualifié (CESF) attaché à cette mission.

L'ACTIVITÉ 2024

Le service logement fonctionne en lien étroit avec l'équipe de prévention spécialisée du Pays d'Arles (directrice, chef de service et éducateurs qui orientent et suivent les jeunes). Il fonctionne également en lien avec la ville de Chateaufort, qui oriente, via le travailleur social du CCAS, des jeunes sur ce dispositif.

Les sept jeunes accueillis en 2024 sont issus d'Arles, Saint Martin de Crau et Chateaufort.

- Trois jeunes (l'un arrivé en septembre et deux en octobre) sont toujours accueillis.
- Un jeune est retourné chez ses parents, après un accueil d'un mois. Un autre a réintégré le domicile familial après une présence de trois mois et un troisième après un accueil de deux mois.
- Un jeune a accédé à un logement en autonomie dans une autre ville, après onze mois dans le dispositif. Un jeune, accompagné durant six mois a accédé à un logement en autonomie, à proximité de sa famille.

Ces données permettent de souligner le rôle de ce temps d'hébergement pour chaque jeune : se poser pour réfléchir à la suite, pour construire son projet professionnel, pour savoir habiter et pouvoir partir en toute autonomie, après des durées variables adaptées aux besoins de chacun

LES PERSPECTIVES

Le besoin d'hébergement de la jeunesse reste prégnant. Il serait intéressant de pouvoir élargir ce dispositif avec plus d'appartements, à Arles et dans d'autres villes.

Cela nécessite à la fois une autorisation de la DDETS et du temps pour rechercher des logements adaptés.



ANNEXE



LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS DU PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE.

Logement/mise à l'abri/domiciliation	Santé
Sara Logisol ; AMPIL ; C.C.A.S. ; ADJ ; S.I.A.O./115 ; Fondation Abbé Pierre ; Aide en gare ; La Nouvelle Aube ; AAJT ; CROUS ; ACT13 ; Claire Maison ; ARS ; ANEF ; Armée du Salut ; PASS APHM.	Planning Familial ; CEGIDD ; PASS -APHM ; PASS MOBILE ; Urgences Timone ; Imaje Santé ; C.M.P. et CMPP Pythéas ; Hôpital Valvert ; Hôpitaux Conception et Timone ; la Maison des femmes ; Puget Bis ; MARSS (Mouvement et Action pour le Rétablissement Sanitaire et Social) ; PASS de Ville ; Médecins généralistes ; Croix Rouge.
Mobilité	Addictions
SOS Voyageurs ; SAMU Social.	Addiction Méditerranée ; Bus 31-32/Plus belle la nuit ; Prottox.
Services de l'aide sociale à l'enfance	Justice
M.D.S. ; DIMEF ; Inspecteurs A.S.E. ; Canopé (JB Fouque). Accompagnement en milieu ouvert Sauvegarde 13 ; ARS ; ANEF. ADEPAPE 13 ;	P.J.J. ; Commissariat de Noailles ; U.P.U. SPIP ; EPM de la Valentine ; APCARS ; procureur de la République adjoint.
Maraudes / besoins premiers	Insertion professionnelle et sociale
Association Vendredi 13 ; Equipe Mobile d'Aide des Restos du cœur ; Secours Catholique ; Secours populaire ; Croix Rouge ; Emmaüs ; SAMU Social ; Accueil de Jour ; NOGA (association MAAVAR).	Mission locale ; DAVEQE Impact Jeune et trajectoire des Apprentis d'Auteuil : TAPAJ ; Ecole de la deuxième chance ; Acta Vista ; Aide en gare ; Evolio ; CRIJ ; Epide ; ADAI ; CIERES.
Culture et actions collectives	LGBTI+
Les P'tits Débrouillards ; Cultures du Cœur ; Terre Ludique.	Le Refuge ; Transat ; Le spot (Aides).
Prostitution	Droits des étrangers
Amicale du Nid ; Autres regards ; STRASS.	Asmaj-Cade (Groupe addap13) ; Maison de l'avocat ; CIMADE.

